

A L'ATTENTION DES ORGANISATEURS DE CHASSE

CELUI QUI PEUT LE PLUS POUR LA SECURITE EST L'ORGANISATEUR DE CHASSE

Les tribunaux ne s'y trompent pas puisqu'ils recherchent systématiquement les responsabilités des organisateurs, mais aussi des chefs de lignes et de traque.

MESURES A PRENDRE, AMENAGEMENTS A REALISER , HABITUDES A IMPOSER, EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA SECURITE

En matière de sécurité si tout n'est pas fait, rien n'est fait

Les postes de battue

- Tous les postes d'une chasse doivent être matérialisés (marque ou numéro).
- Le poste idéal est surélevé (mirador, butte de terre) pour permettre un tir fichant, les repères d'angles de 30° sont nettement marqués.
- Tous les obstacles environnants doivent être connus et signalés (routes, habitations, lignes électriques...)
- Les allées de tir doivent être le plus large possible, droites ou concaves, mais surtout pas convexes.
- Tous les postes doivent être marqués sur une carte à grande échelle qui sera distribuée à chaque chasseur.
- Les postes doivent se trouver à proximité des coulées pour permettre un tir en toute sécurité : PROCHE, FICHANT avec un ANGLE 30°.
- Partout où les lignes sont dangereuses, il ne faut pas placer de chasseurs (utilisation de banderoles).

**RAPPEL : une allée de 5 m de large ne permet un tir
(au rembuché) qu'à 9 m.**

L'équipement des chasseurs

Tous les chasseurs doivent avoir sur eux :

- Le permis de chasser en règle (c'est la loi).
- Un plan des battues mentionnant : le sens du rabat, des battues et contre-battues, les obstacles, les postes...
- Un carton de battue attribuant les postes et rappelant le plan de chasse du jour et les sonneries à appliquer.
- Les consignes de sécurité et l'angle de 30° (sur un carton).
- Une pibole (ou trompe) permettant de sonner et de répéter les sonneries.
- Une tache de couleur fluo : bandeau, brassard, étui de carabine, voir mieux encore baudrier ou gilet.

L'équipement et les consignes des rabatteurs

Les rabatteurs doivent être équipés :

- D'un baudrier ou d'un gilet de couleur fluo.
- D'une pibole (ou trompe) pour se situer les uns par rapport aux autres, rappeler les chiens, répéter les sonneries si nécessaire, s'annoncer à l'approche des lignes...
- D'un plan détaillé des battues avec mention du sens de la traque, de la contre-battue éventuelle et des postes des chasseurs.
- D'armes nécessaires à leur défense et à celle de leurs chiens (le tir dans l'enceinte devrait idéalement être limité à cela).

Les rabatteurs ne doivent en aucun cas traverser les lignes de postés pendant la battue.

Le rabatteur chargé d'intervenir en cas de ferme ne traversera la ligne des postés qu'après avoir prévenu les chasseurs, et que ces derniers aient stoppé leur action de chasse.

Les chefs de lignes et de traque

Un organisateur de chasse ne peut pas être partout, il lui faut donc choisir une équipe de responsables pour l'épauler.

LE CHOIX DES CO-RESPONSABLES DOIT SE FAIRE SUR DES CRITERES DE CONNAISSANCES ET DE SERIEUX.

Ces chefs de lignes et de traque doivent recevoir délégation des pouvoirs de l'organisateur et sont à ce titre tenus pour responsables.

Il est donc capital de leur donner le maximum de moyen pour assumer cette responsabilité :

- Réunion d'information sur leurs rôles (documents à l'appui).
- Connaissance approfondie du territoire et des battues (plan).
- Parfaite connaissance des règles de sécurité, du plan de chasse, des consignes de tir, des sonneries en vigueur...

Tous les produits nécessaires à la sécurité à la chasse sont en vente au Comptoir Cynégétique Ardennais.